
Allocution du Recteur de l'Université Antonine Père Michel Jalakh
Les universités libanaises: non seulement COVID-19
(Article paru dans FUCE Newsletter, Issue N. 2 – Summer 2020)
12 Mai 2020

L'année académique 2019-2020 fut celle de tous les imprévus au Liban. À peine avait-elle démarré, qu'un soulèvement populaire massif secoua le pays le 17 octobre 2019, imposant la fermeture des universités pour une durée variant entre trois et quatre semaines. À la fois réaction contre la détérioration économique et facteur accélérant sa déflagration, ledit soulèvement impacta violemment les universités, bouleversant les calendriers, les priorités et les budgets.

Contre vents et marées, elles rouvrirent leurs portes en novembre, mais le pire était encore à venir. La crise économique ne faisant que s'aggraver, des centaines de milliers de libanais franchirent, en l'espace de quelques mois, la distance qui les séparait de la pauvreté. Avec la dévaluation de la livre libanaise, la crise du système bancaire et la perte de dizaines de milliers d'emplois, il était désormais clair que le secteur universitaire ne tarderait pas à connaître de profondes mutations. L'on s'attend, par exemple, à ce que le nombre d'universités diminue sensiblement dans le futur proche, et à ce que le nombre de bacheliers pouvant intégrer l'enseignement supérieur dès la fin de leurs études secondaires, diminue, lui aussi.

À partir de février 2020, la pandémie du COVID-19 vint compliquer la situation davantage. L'arrêt des cours en présentiel et la fermeture des campus mirent les universités, déjà en difficulté, devant des défis majeurs, notamment en ce qui concerne le passage brusque, et pour certaines d'entre elles, complètement impréparé, à l'enseignement en ligne.

Il a fallu précipiter l'apprêtement technique, administratif et pédagogique et tenter de réussir, en l'espace de quelques semaines, ce que le gouvernement libanais n'a osé initier depuis des années, à savoir l'engagement du secteur universitaire sur la voie de l'enseignement à distance. Cette réticence jadis justifiée par la faiblesse des mécanismes d'assurance qualité en place a été dépassée sous la pression de l'urgence. Mais l'urgence ne facilite qu'en compromettant. Que l'on songe à la qualité de la connexion internet ou à son coût devenu prohibitif pour les familles à revenu modeste ; que l'on songe aux enseignants embarqués sans préparation dans un nouveau paradigme requérant la modification des pratiques et des normes ; que l'on songe à la crédibilité et à l'équité de l'évaluation des enseignements dispensés via des moyens dont l'accessibilité n'est pas également garantie à tous les étudiants ; que l'on songe aux enseignements pratiques qui requièrent le face-à-face entre enseignant et apprenant ou la manipulation directe de matériaux, machines ou autres... La liste des problématiques et des défis est trop longue pour être rappelée ici dans son intégralité. Et avec le flou qui entoure encore la suite qui sera donnée à cette expérience, et la place de l'enseignement en ligne vis-à-vis de l'enseignement en présentiel, les universités sont condamnées à affronter, chacune à ses propres frais et périls, les scénarios difficiles qui l'attendent en ces temps de crise.

Alors que les universités les plus chères optent pour l'augmentation des bourses, afin de prévenir une chute drastique de leurs effectifs étudiants, les universités à frais modérés souffrent déjà de décrochage et de non-paiement des scolarités, sachant que ces dernières sont leur principale source de revenu. Celles qui d'entre elles sont nées sous le signe du profit, déserteraient, probablement,

l'enseignement supérieur cessant d'être le business hautement lucratif qu'il fut durant les dernières décennies. Les autres qui, à l'instar des universités catholiques, sont mues par la noblesse de leur mission, ne désertent pas, mais elles s'appêtent, tant que faire se peut, à traverser le désert.